

DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE 2023
**Les moyens de nos ambitions
pour les jeunes lot-et-garonnais**

Le Conseil départemental met tout en œuvre pour favoriser la réussite de nos 12 000 collégiens dont 3 000 feront leur première rentrée en classe de 6^{ème}.

Face à l'inflation et aux inégalités qui se creusent dans notre pays, le Département redouble d'efforts pour que le collège soit un lieu de justice sociale, où chacun peut apprendre dans de bonnes conditions, être doté du matériel adapté et encadré par des personnels départementaux techniques et de restauration efficaces et bienveillants, manger à sa faim des produits locaux de qualité...

**CREER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE A LA
REUSSITE DES COLLEGIENS**



Le Plan collèges 2020-2025 doté de 83 millions d'euros est à ce jour engagé à plus de 50 %. La totalité des collèges publics de Lot-et-Garonne sont concernés.

6 établissements (Saint Livrade, Chaumié (Agen), Port Sainte Marie, Cité scolaire de Marmande, Le Mas d'Agenais, Casteljaloux) font plus spécifiquement l'objet de gros travaux de restructuration ou de réhabilitation, à hauteur de 26 millions d'euros au total. En cette rentrée, tous ces travaux sont réalisés, en cours ou à l'étude.

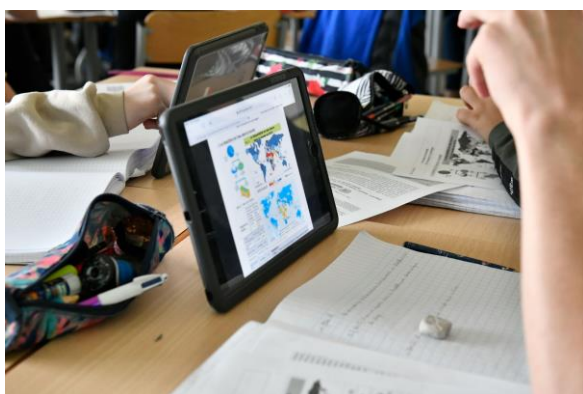
Sur le volet des adaptations plus ciblées concernant l'ensemble des collèges publics, la première vague de travaux est achevée pour près de 20 millions d'euros et la deuxième vague débute cette année.

De plus, le Conseil départemental a ajouté récemment à ce Plan collèges un volet « **gymnases** » dont les modalités et la programmation sont en cours d'élaboration.



Le Département a accéléré la modernisation des équipements informatiques des collèges avec un budget doublé et porté à 1 million d'euros en 2023. Le Département propose aussi aux collèges le service numérique *Pearltrees*, qui permet notamment aux enseignants et aux élèves d'organiser leurs activités pédagogiques en classe ou à la maison.

En parallèle, le matériel réformé intègre une filière locale de reconditionnement informatique permettant de reconfigurer ces équipements et créer une offre à prix solidaire, à destination des familles modestes.



Aide au fonctionnement des collèges publics

Cette dotation du Département a été portée à **3 millions d'euros pour 2023**, soit une augmentation de plus de 15 % afin d'aider les établissements à faire face à l'inflation, en particulier de la hausse du coût de l'énergie.

Aide à l'équipement en matériel et mobilier

Le Département procède à des renouvellements de mobiliers et équipements pour les espaces pédagogiques, administratifs et de restauration des collèges. De plus, toutes les cuisines des collèges sont progressivement équipées de matériel de cuisson électrique (suppression du gaz), pour des raisons de sécurité et de production culinaire en conformité avec le programme départemental de restauration « Du 47 dans nos assiettes ». **Cette année, le Département consacre 1,85 million d'euros à ces équipements.**

Pour assurer les missions d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général et technique, le Département emploie 300 agents techniques. Grâce à eux, les collégiens bénéficient d'un environnement de travail sain et agréable.

PRESERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES



Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne déploie depuis 2011 le programme « Du 47 dans nos assiettes ». Lutter contre le gaspillage alimentaire, servir des repas équilibrés, améliorer la qualité des repas proposés, valoriser notre agriculture en privilégiant les circuits courts et en favorisant l'introduction de produits locaux et frais, tout en maîtrisant le coût du repas en demi-pension, pour les familles (tarif unitaire maximum de 2 €, après une baisse de 30% au cours des deux dernières rentrées), tels sont les objectifs de ce programme unique en France.

Manger mieux, manger local. Aujourd'hui, dans les restaurants scolaires des collèges près de 100% de produits frais servis sont d'origine locale, dont 20% issus de l'agriculture biologique. Un succès rendu possible par la mise en place d'un groupement d'achat départemental mobilisant 300 producteurs et éleveurs lot-et-garonnais.

Chaque collège dispose d'un plan alimentaire validé par un diététicien. Les menus sont établis sur 20 repas successifs en jouant sur l'alternance des aliments et leur diversité.



Bien manger = moins jeter ! Nos chefs cuisinent des produits de qualité et adaptent les quantités selon les appétits pour limiter les restes. La qualité des produits, la maîtrise des volumes commandés et préparés, l'éducation au goût ont permis de faire baisser de 70 % le gaspillage alimentaire.

Des menus végétariens pour diversifier l'apport en protéines. Chaque semaine, les chefs établissent un menu végétarien. Ainsi, des légumineuses riches en protéines végétales sont associées à des céréales, des légumes et des produits laitiers. Les chefs bénéficient de formations pour proposer une cuisine créative favorisant l'éducation au goût.

Pour mémoire : Avec les hausses des coûts de l'énergie et des denrées, le prix de production d'un repas s'élève désormais à près de 9 €. Le Département finance la différence, soit 7 euros par repas, pour arriver à un reste à charge de 2 euros maximum pour les familles.



Le Département a mis en place, au sortir de la crise sanitaire, et ce dès la rentrée scolaire 2021, un « Chèque Asso » pour favoriser et accompagner la pratique culturelle, sportive ou de loisirs des jeunes. Le dispositif fait peau neuve en cette rentrée 2023.

Rendez-vous dès le mois de novembre, pour connaître le nouveau dispositif et formuler votre demande d'aides sur le site www.lotetgaronne.fr ou sur la plateforme de subventions dématérialisées <https://subvention.lotetgaronne.fr>

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DES JEUNES LOT-ET-GARONNAIS-ES ET FORMER LES CITOYEN-NE-S DE DEMAIN

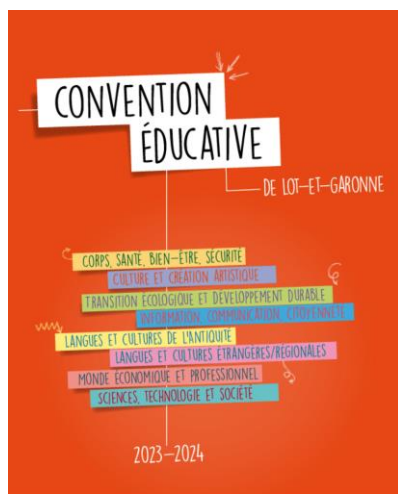


Changer les règles...

L'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans les collèges s'inscrit dans le cadre des nombreuses initiatives menées par le Département en matière d'égalité femmes-hommes/filles-garçons. Le coût que représente cette dépense (un budget personnel d'environ 150 €/an) place en effet

certaines jeunes filles en situation de précarité menstruelle.

C'est de ce fait aussi une des principales causes d'absentéisme pour bon nombre d'entre elles (en France, 130 000 manquent régulièrement la classe pour cette raison). Après une expérimentation concluante, la mesure est généralisée à l'ensemble des collèges à la rentrée de septembre 2023.



A chacun son parcours éducatif

Le Département va au-delà de ses compétences en proposant un projet éducatif et culturel pour chaque élève, construit dans le cadre d'une convention établie avec l'Éducation nationale. Celle-ci se traduit en itinéraires. Le budget annuel consacré par le Département à la Convention éducative et attribué aux collèges est de 240 000€, auxquels s'ajoutent les opérations départementales spécifiques comme la découverte du monde de l'entreprise avec « De Firme en Firme », le projet « Chœur en scène » mobilisant chaque année plus de 1000 collégiens, « Le Printemps des arts de la scène »...



Le CDJ, trait d'union essentiel !

Les membres du CDJ (Conseil Départemental des Jeunes) sont élus en binômes paritaires pour 2 ans (élèves de la 6^e à la 4^e des collèges publics et privés, Maisons familiales rurales (MFR) ou Instituts Médico-Educatifs inscrits dans le dispositif).

Porté par le Département en partenariat avec l'Éducation nationale, le CDJ a pour vocation d'intéresser les jeunes à la vie publique, de les aider à réaliser des projets, de les sensibiliser à la citoyenneté et aux enjeux de société. Chaque conseiller est aussi un interlocuteur pour aider, accompagner et épauler ses camarades au sein de l'établissement.

« Ambition et Avenir », LE salon des collégiens

3 000 élèves parcourent chaque année les allées de ce salon exclusivement dédié aux collégiens (en particulier les 3es). Depuis 2021, le salon est accessible à tous par voie numérique toute l'année, permettant aux professeurs principaux d'aider à l'orientation de leurs élèves.

> du 20 au 25 novembre 2023 au Parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot.

Contact presse :

Mathieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest